



CONSEIL DÉPARTEMENTAL DU GARD

AVIS DE CONCESSION DE PÂTURAGE SUR L'ESPACE NATUREL SENSIBLE DÉPARTEMENTAL «Ripisylve du Vidourle »

9ha 34a 95ca

Avril 2026

Le Conseil Départemental du Gard procède à la location amiable du droit de pâturage pour la saison 2026 à 2031 sur l'Espace Naturel Sensible Départemental de la Ripisylve du Vidourle (Commune de Salinelles)

Le lot est composé comme suit :

1 -DÉSIGNATION DU LOT

Commune de situation : SALINELLES

Intitulé du lot : ENSD Ripisylve du Vidourle

Parcelles cadastrales : 0A0151 ; 0D0055 ; 0D0863 (Cf Carte en Annexe)

Surface totale : 9,3495 ha

Nombre des bêtes (ovins) en simultanément :

- Minimum : 15 ovins
- Maximum : 40 ovins

Nombre de passages par an :

- 2 à 4 passages en rotation (flash de quelques jours)

Pression pastorale ciblée :

- pression pastorale visant 60 à 80 % de prélèvement de la strate herbacée ;

2 - DURÉE DE LA LOCATION ET CONDITIONS FINANCIÈRES

Durée : 2026–2031

Dates de la saison pastorale : toute l'année excepté la période printanière de mars au 15 mai

Soumis à redevance :

- revalorisation annuelle du tarif sur la base de l'évolution de l'indice des fermages (sans que cette évolution indiciaire ne modifie la base de la redevance)

3 - RETRAIT DU DOSSIER DE CANDIDATURE COMPLET

Auprès des chargés de mission gestion ENS du service APN

M Gilles LARNAC / M Régis BONHOMME

Conseil Départemental du Gard – DGADCV/DEPVN SAPN – 30044 NÎMES CEDEX 9

Mail : apn@gard.fr

Le dossier de candidature dument **complété et signé** devra être envoyé par lettre recommandée avec accusé de réception adressée à :

Service Attractivité et patrimoine Naturel – DGADCV – DEPVN – SAPN, 3 rue Guillemette
– 30044 NÎMES CEDEX 9

Date limite de dépôt des demandes de pâturage : **le 25 avril 2025 à 17h00,**

Signature

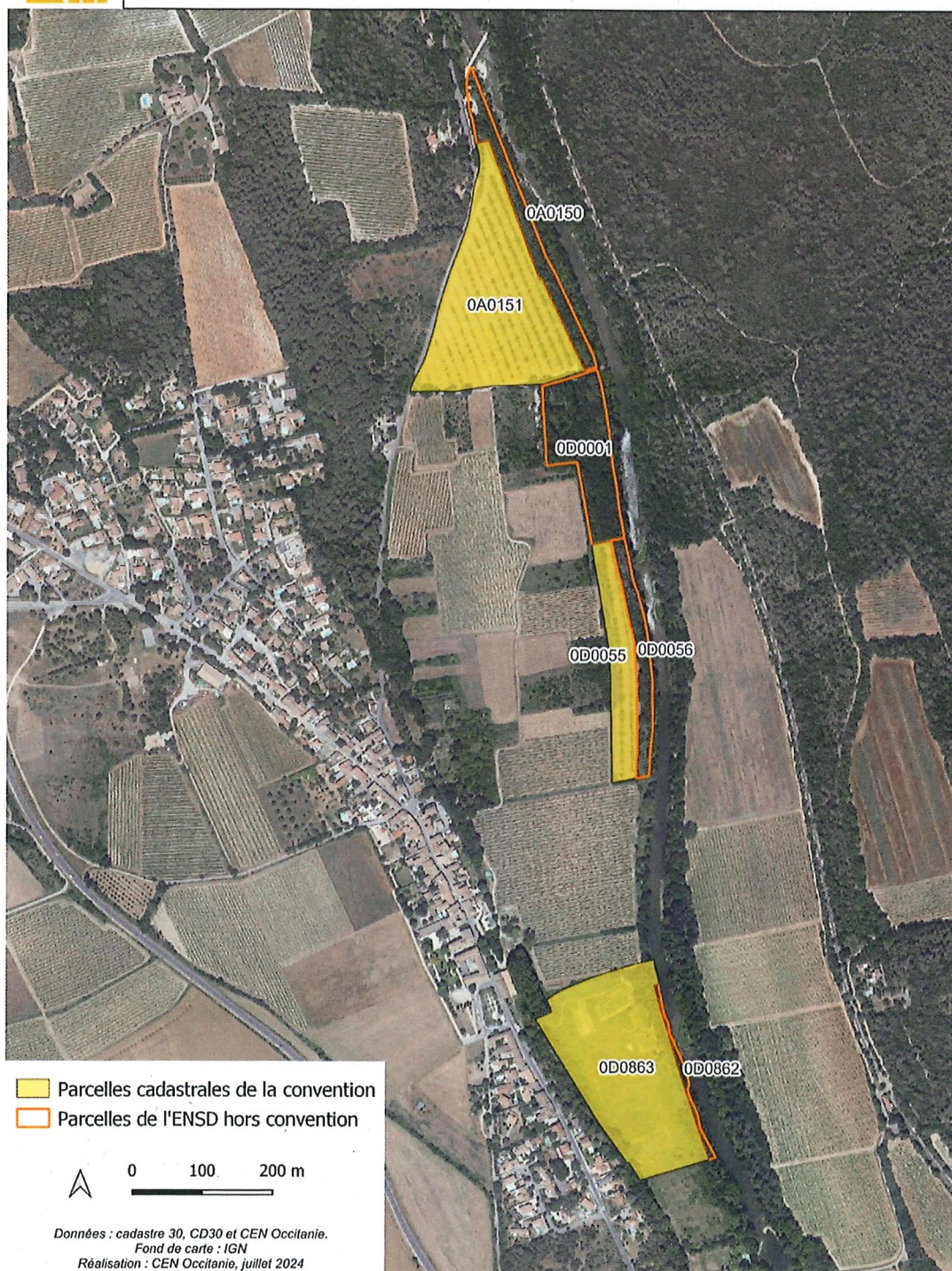
Pour la Présidente du Département du Gard
et par délegation,
Le Directeur de l'eau et de la valorisation
du patrimoine naturel


Nicolas Bouretz

ANNEXE : Carte des Parcelles



Parcelles cadastrales concernées par la convention
ENSD "Ripisylve du Vidourle"





CONSEIL DÉPARTEMENTAL DU GARD

AVIS DE CONCESSION DE PÂTURAGE SUR L'ESPACE NATUREL SENSIBLE DÉPARTEMENTAL « Ripisylve du Vidourle »

9ha 34a 95ca

Avril 2026

Je soussigné(e) (Nom, Prénom, Profession),

Demeurant à :

Coordonnée(s) téléphonique(s) : _____

Adresse mail : _____

N° de SIRET : _____

Agissant en mon nom personnel

OU

pour les Sociétés, Groupements ou Associations, agissant au nom de (préciser l'intitulé exact)

la Société _____

ou

du Groupement _____

ou

de l'Association _____

dont la forme et le siège social sont précisés ci-
contre _____

et en vertu des pouvoirs qui m'ont été conférés par

(joindre à l'acte de candidature la pièce justificative du pouvoir)

Déclare faire acte de candidature par le présent courrier, pour demander la convention du lot / **Espace Naturel Sensible Départemental de la « Ripisylve du Vidourle »**, sur une surface de **9 ha 34 a 95 ca** à destination d'un troupeau de _____ têtes de équins, bovins, ovins (rayer les mentions inutiles)☒

À _____, le ____ / ____ / ____

(Signature du candidat)